

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

École doctorale n° 300 Sciences Economiques

- Université Grenoble Alpes - UGA

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

Au nom du comité d'experts,²

M. Dominique Torre, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Membres du comité d'experts

Président :

M. Dominique TORRE, Université Nice Sophia Antipolis

Experts :

M. Christophe BENAVENT, Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Mme Sophie GAMBARDELLA, Aix-Marseille Université

M. Daniel SERRA, Université Montpellier 1

Délégué scientifique du HCERES :

M. André TIRAN

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de l'école doctorale

L'école doctorale de *Sciences Economiques* (ED 300) de l'Université Pierre Mendès France (UPMF) s'étend aujourd'hui sur le PRES Université de Grenoble. Elle ne comprend pas cependant les économistes liés à l'Université de Savoie qui participent à une école doctorale pluridisciplinaire de cette université. Avec la création de la COMUE Grenoble Alpes, aucun regroupement disciplinaire n'est prévu avec les économistes de Savoie, suite - semble-t-il - au souhait de ces derniers.

L'ED *Sciences Economiques* est adossée à trois unités de recherche, *i.e.* Centre de Recherche en Economie de Grenoble (CREG, EA 4625, UPMF), *Grenoble Applied Economics Laboratory* (GAEL, UMR 1215 INRA, UPMF) et Politiques publiques, ACtion politique, TErritoires (PACTE, UMR 194 CNRS, UPMF). Au sein du PACTE, les économistes d'Economie du Développement Durable et de l'Energie (EDEN) travaillent principalement sur les questions d'énergie et d'environnement, et sur les questions de développement des territoires et du tourisme.

Cette école doctorale regroupe à ce jour une soixantaine de doctorants pour 28 titulaires de l'habilitation à diriger des recherches (HDR) et trois non-HDR effectuant des codirections. A priori, cette ED n'est ni demandeuse d'un regroupement avec d'autres écoles doctorales ni opposée cependant à certains rapprochements ou rationalisations dont elle serait partie prenante.

Synthèse de l'évaluation

Appréciation par critère :

- Fonctionnement et adossement scientifique

Le conseil de l'ED dont la composition est conforme à l'arrêté du 7 août 2006, regroupe douze membres, dont six internes, quatre extérieurs et deux représentants des doctorants. Ce conseil se réunit deux à trois fois par an pour traiter des questions classiques d'une ED (inscriptions, allocations des contrats doctoraux, soutenances). En poste depuis 2011 et membre de l'UMR GAEL, le directeur n'a pas le droit de vote. Le comité HCERES a pu constater que les doctorants sont très attachés au directeur de leur ED.

Le personnel dédié à l'ED se compose d'une secrétaire à 70 % détachée du service de la recherche de l'UPMF. Ce taux devrait passer à 60 % en 2014-2015 du fait de la réduction des effectifs de l'ED (*cf. infra*) et des besoins au niveau du collège doctoral. L'ED n'a donc pas de personnel propre permettant de créer un lien stable avec les doctorants. Elle dispose d'un bureau au sein de l'UPMF.

Les moyens de type vidéo et visio-conférence sont mis à la disposition de l'ED par la Faculté d'économie de Grenoble. Les moyens matériels propres semblent plutôt faibles, ce qui s'explique par une prise en charge par les laboratoires de certaines charges d'encadrement de leurs doctorants. Le budget de l'ED est en baisse constante depuis plusieurs années mais reste tout de même de l'ordre de 21 000 euros en 2014. Le directeur assure que ce budget est suffisant (en raison de la baisse des effectifs) et permet d'atteindre les objectifs fixés par l'ED, notamment pour financer les déplacements des doctorants aux colloques.

Le site Internet de l'ED est simple mais très satisfaisant. On y trouve de façon accessible les informations nécessaires. Une charte des thèses existe, commune aux ED de la ComUE. L'ED ne présente pas de règlement intérieur mais elle organise chaque année une « journée de rentrée » permettant notamment de préciser les droits et devoirs de chacun.

Le recrutement des doctorants est essentiellement local. L'attribution des contrats doctoraux est réalisée par le conseil des études doctorales restreint. Un rôle important est conféré aux membres extérieurs pour départager les candidats (tous les laboratoires ne pouvant, par définition, être servis chaque année). Les candidats (trois ou quatre chaque année) sont cependant peu nombreux. Il est possible de déroger à l'obtention d'un master recherche pour débiter une thèse ; une procédure spéciale d'admission est prévue dans ce cas. L'école doctorale n'intervient pas dans le choix des sujets de thèse qui est le fait des laboratoires. Elle gère deux contrats doctoraux par an. Sa politique, et

celle des laboratoires d'adossement, est active en matière de recherche de financements complémentaires. Elle a ainsi pu conclure quatre contrats CIFRE et a géré une bourse ERASMUS Mundus au cours des quatre dernières années.

Les soutenances sont organisées en conformité avec les textes, notamment concernant la composition des jurys.

L'adossement aux trois laboratoires ne semble pas poser de problème lorsqu'on interroge les doctorants. Seul l'un des directeurs de laboratoires était cependant présent lors de la visite, les deux autres étant excusés ou représentés.

L'ED s'est investie pour diminuer la durée des thèses (la proportion des thèses soutenues en plus de 4 ans est passée de 38 % en 2010 à 29 % aujourd'hui et le nombre de doctorants est passé de 95 en 2010 à 57 en 2015), en se concentrant sur les thèses financées. Cette politique a notamment pris la forme d'une pression plus forte exercée à l'égard des doctorants les plus anciens pour les encourager à finir rapidement. Sur le second point les résultats sont probants, avec une baisse très sensible du nombre de doctorants. Le raccourcissement de la durée des thèses est en revanche peu sensible (durée moyenne des thèses de 5,5 ans).

L'établissement donne un avis positif sur l'identification et le fonctionnement de l'ED et souhaite un accroissement du nombre de thèses financées (hors contrats doctoraux) par intensification des partenariats avec le monde socio-économique (CIFRE) ou académique (cotutelles). Dans ces domaines, compte tenu notamment de la raréfaction des CIFRE, les résultats de l'ED sont très acceptables.

L'ED projette d'améliorer ses formations, et d'approfondir sa politique internationale. Des contacts ont été pris avec plusieurs universités : au Maroc, en Algérie, en Tunisie, notamment au regard de la baisse du nombre de cotutelles et de bourses financées à l'international. Historiquement, et pour des raisons liées sans doute aux positionnements passés de certaines unités de recherche locales, les performances ont été meilleures dans cette rubrique. Aussi, des contacts ont été pris avec plusieurs universités, au Maroc, en Algérie, en Tunisie, au Burkina Faso, au Liban, en Italie (Milan), au Canada (Montréal) et en Equateur. Elle envisage aussi d'intensifier son aide à la recherche de financements supplémentaires.

- Encadrement et formation

L'effectif de l'ED *Sciences Economiques* de Grenoble est passé de 95 étudiants en 2010 à 57 doctorants aujourd'hui. Cette diminution régulière de l'effectif s'accompagne d'une amélioration du rapport « thèses soutenues dans l'année » sur « thèses en cours ». Les soutenances suivent un cycle assez irrégulier (seulement 7 soutenances en 2014 contre 19 en 2012 et 17 en 2013) ; en moyenne, le nombre de soutenances est cependant très élevé rapporté au nombre de doctorants. Le raccourcissement de la durée moyenne des thèses est moins sensible, 29 % d'entre elles se soutenant toujours au-delà de 4 ans aujourd'hui. On en déduit que la diminution de l'effectif traduit principalement le nombre d'abandons en cours de thèse et « rationalise l'utilisation des deniers publics ». La réduction de la taille de l'école est pour une large part souhaitée par ses composantes. Elle s'explique en particulier par la politique menée par 2 des 3 laboratoires (le GAEL et le CREG) qui composent l'école doctorale. Ces deux unités n'autorisent plus, sauf exception, l'inscription de doctorants non financés. 61 % des thèses de l'ED bénéficient ainsi d'un financement propre et le pourcentage des thèses non-financées diminue d'année en année. La proportion de thèses non-financées baisse de façon régulière depuis 2010 ; elle est de 12 % si on compte les salariés, de 32 % si on ne les inclut pas.

Le taux d'encadrement ne s'améliore pas radicalement malgré cette baisse des effectifs, en raison d'un récent et fort contingent de départs à la retraite. On observe aussi d'inévitables disparités, qui semblent refléter ce que l'on voit dans d'autres écoles doctorales (encadrement faible chez les jeunes professeurs ou maîtres de conférences titulaires de l'HDR). Le taux d'encadrement moyen est de 2,6 doctorants par HDR, avec un maximum de 8 doctorants sous la même direction. Il n'y a pas (encore ?) de comité de thèse.

Des formations disciplinaires sont offertes par l'ED dans des volumes relativement conséquents (environ 80 heures par an). Ces volumes sont en partie financés par les services statutaires des intervenants. Les interventions des professeurs invités y sont aussi pour partie intégrées. Ces formations semblent donner satisfaction aux doctorants (comme le fonctionnement de l'ED dans son ensemble). Les doctorants suivent aussi les formations proposées par le collège des études doctorales (CED). Une évaluation des enseignements a lieu au niveau du CED.

Il existe des Journées des Doctorants de Grenoble. Des Doctoriales sont par ailleurs organisées chaque année dans le cadre de la ComUE et réunissent environ 80 doctorants mais l'ED *Sciences Economiques* n'en fait pas mention dans son dossier et les doctorants n'y participent pas.

Les nouveaux formats de thèse « en 3 chapitres », quelquefois en langue anglaise, se généralisent. Les séjours à l'étranger des doctorants sont encouragés, de même que la participation à des écoles d'été ou à des colloques internationaux. L'ED semble suivre dans ces domaines et sans heurts les évolutions actuelles des études doctorales. Il n'y

a pas de publications imposées avant la soutenance. Plus généralement, les échanges avec les doctorants laissent transparaître la faiblesse du volume des publications des doctorants pendant la thèse.

- Suivi et insertion

Un suivi d'insertion particulièrement efficace des docteurs est réalisé au niveau du PRES, par le biais d'une enquête menée auprès des directeurs de thèse. La situation des 47 docteurs diplômés entre 2008 et 2010 (3 ans) est parfaitement connue. La situation des diplômés les plus récents est moins renseignée.

L'insertion ne peut donc être connue avec précision pour les docteurs les plus récents. Si l'on considère les données communiquées pour les années 2008-2010, on relève 14 insertions dans l'enseignement supérieur et la recherche (pour moitié en France et moitié à l'étranger), 8 dans le secteur public, l'enseignement du second degré étant majoritaire, 24 dans le secteur privé. La direction de l'ED est consciente de la faiblesse relative de l'insertion académique.

Appréciation globale :

Le fonctionnement de l'ED *Sciences Economiques* est satisfaisant. Ses procédures de recrutement et d'attribution des financements sont sérieuses. Ses formations doctorales sont appropriées. Sa gouvernance est attentive aux nécessités d'évolution, pertinente dans ses choix, bienveillante et appréciée des doctorants. Elle a suivi les précédentes recommandations de l'AERES en matière de recherche d'une meilleure qualité du suivi, de clarification de l'attribution de financements, de gestion des effectifs. La formation des doctorants a aussi concentré beaucoup d'efforts de la part de l'ED. Plus faibles que par le passé, ses effectifs sont aussi plus homogènes. Quand auront totalement disparu des effectifs les doctorants non-financés admis il y a quatre ans ou plus, la taille de l'ED pourrait se stabiliser autour d'une quarantaine de doctorants. Ces effectifs pourraient être suffisants pour produire des synergies et organiser des formations appropriées. Un regroupement avec une autre ED permettrait cependant de mutualiser des moyens et d'avoir une politique plus ambitieuse au sein de la ComUE, y compris dans la recherche de croisements interdisciplinaires de thématiques de recherche.

L'ED se concentre dorénavant sur d'autres objectifs comme le financement d'un maximum de thèses. Le suivi des doctorants, la durée des thèses (encore supérieure à la moyenne) et la professionnalisation des doctorants (publications) sont des éléments jugés perfectibles. L'ouverture à l'international est quant à elle insuffisante.

Le suivi des docteurs est assez bien assuré et l'insertion professionnelle est globalement satisfaisante. Cependant, l'insertion académique (pas favorisée par le faible nombre de publications pendant la thèse) dans les universités et les organismes de recherche en France est insuffisante.

Points forts :

- L'ED *Sciences Economique* est en pleine structuration. Elle est animée par une réelle dynamique et affiche des objectifs clairs en termes de qualité.
- L'offre de formation est satisfaisante et bien gérée.
- Les doctorants s'identifient à leur ED : le groupe semble cohérent et motivé.
- Malgré la diversité des laboratoires, la cohésion de l'ensemble semble assurée. Ce point, comme d'autres aussi, semble à porter à l'actif de la gouvernance à la fois dynamique et consensuelle de l'ED.

Points faibles :

- La production scientifique des doctorants est faible.
- Le nombre restreint de doctorants peut sur le long terme affecter le rayonnement de l'ED, voire sa pérennité.

- La durée moyenne des thèses est encore un peu longue.
- Les insertions académiques des docteurs sont peu nombreuses.

Recommandations pour l'établissement

L'école doctorale *Sciences Economiques* de Grenoble offre un bilan global satisfaisant. Adossée à trois unités de recherche différentes, elle sait gérer sans heurts cet environnement complexe, malgré une certaine faiblesse des moyens (surtout en termes de contrats doctoraux nationaux).

Malgré ces points positifs, et parfois à cause d'eux, certaines de ses caractéristiques suscitent l'inquiétude. Ses effectifs ont fortement diminué, en partie sans doute volontairement, dans le but d'élever le niveau des études doctorales et d'améliorer le suivi d'un effectif plus restreint. La question de son rapprochement avec d'autres composantes pourrait à terme se poser. En dépit de cette diminution, la durée des thèses n'a pas beaucoup fléchi et le niveau d'insertion académique des doctorants (publications pendant la thèse) est irrégulier et plutôt faible en moyenne. L'insertion des anciens docteurs comme enseignants chercheurs en France n'est pas très bonne.

L'établissement devrait examiner la possibilité d'accroître sensiblement les dotations de l'ED en contrats doctoraux et s'interroger sur les moyens limités en personnel. Il pourrait aussi encourager cette ED à entreprendre des discussions avec ses homologues, du premier groupe (Droit, Sciences de gestion) sans doute mais pas exclusivement, dans le but de rechercher des domaines de coopération qu'appelle sa taille modeste, susceptibles de conduire en particulier à une mutualisation des moyens et des effectifs.

Observations de l'établissement

Saint Martin d'Hères, le 13 mai 2015

Tél. : 04 76 82 83 84

Courriel : presidence@grenoble-univ.fr

Monsieur Daniel BRISSAUD
Administrateur Provisoire de la COMUE
Université Grenoble Alpes
à

Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur Formations et Diplômes
HCERES

Affaire suivie par le collège doctoral

Tel : 04 76 82 84 92

Courriel : didier.georges@grenoble-univ.fr

Objet : Observations concernant le rapport d'évaluation de l'Ecole Doctorale N° 300
« Sciences Economiques »

Monsieur le Directeur, Cher Collègue,

Je m'associe à la direction de l'Ecole Doctorale N° 300 pour remercier vivement le comité du HCERES pour le travail d'évaluation approfondie de l'ED. Nous sommes sensibles aux points forts relevés et nous serons collectivement attentifs à la prise en compte des points faibles et des recommandations formulés par le comité.

La direction de l'ED souhaite apporter quelques précisions concernant des points faibles mentionnés dans le rapport :

- Le rapport évoque p. 5 « la baisse du nombre de cotutelles ... » : il est important de souligner que le pourcentage de cotutelles reste le même.
- La maîtrise de la durée des thèses continuera de constituer une préoccupation majeure de la direction : ainsi il n'y aura normalement plus de doctorant au-delà de la 6ème année dans l'ED, ce qui contribuera à faire baisser la durée moyenne des thèses à l'avenir.
- Concernant la production scientifique des doctorants, l'ED cofinance des participations de doctorants à des colloques. Il est cependant important de souligner que les laboratoires de recherche sont plus directement concernés par cette problématique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, Cher Collègue, mes meilleures salutations.



Daniel BRISSAUD
Administrateur Provisoire